



Délégation Rhône Auvergne
Service des Ressources Humaines
Bureau de la Formation Permanente

Inscription à une Action Nationale de Formation

Fiche d'inscription à la formation

« Les micropolluants dans tous leurs états »

Du 6 au 10 juin 2016 à Evian.

Merci de remplir ce document et le renvoyer avant le **01/04/2016** par mail, à cecile.marechal@univ-lyon1.fr

Site WEB de l'ANF : <https://micropol.sciencesconf.org/>

Pour les personnels CNRS : si vous dépendez d'une autre délégation que Rhône/Auvergne, n'oubliez pas d'informer le bureau de formation permanente de la délégation dont vous relevez.

M. Mme NOM : PRENOM :

Email professionnel obligatoire :

Si vous êtes agent titulaire du CNRS :

N° agent :

Délégation :

Corps : Chercheur

IR

IE

AI

T

Autre à préciser

(.....)

Date d'entrée au CNRS

(jj/mm/aaaa) :

.....

Si vous êtes personnel CNRS non permanent :

Délégation :

Statut : CDD

Autre à préciser

(.....)

Date du contrat (jj/mm/aaaa) :

.....

Si vous êtes personnel non rémunéré par le CNRS :

Délégation :

Corps :

N° de Sécurité sociale à 15 chiffres : **(obligatoire)**

.....

Employeur :

Inserm Université

(préciser :

.....)

Autre établissement public

(préciser :))

Privé

Domaine de recherche :

.....

Description de votre activité professionnelle actuelle :

.....
.....
.....

Nom du Laboratoire : Code Unité :

Adresse complète :

.....

Téléphone : Télécopie :

Vos motivations par rapport à cette action nationale de formation :

.....
.....
.....

Avis du Directeur d'Unité / de Service (Obligatoire)

Nom du directeur d'unité/responsable de service :

Avis et/ou Motif :

.....
.....

Fait à

Le/...../.....

Signature du demandeur :

Signature du Directeur d'Unité :

Organisation matérielle de la formation :

Inscription à retourner impérativement avant le 1er avril 2016 à :

Ce formulaire d'inscription complété et signé est à adresser par mail à cecile.marechal@univ-lyon1.fr en précisant dans l'objet du mail « inscription ANF MICROPOL »

L'inscription des participants non CNRS sera considérée comme définitive après règlement effectif des frais d'inscription (voir site web, rubrique [modalités inscription](#))

Soit :

- 350 euros TTC pour les doctorants, en chambre double (supplément de 80€ pour chambre simple)
- 440 euros TTC pour les personnels non-CNRS secteur académique (autres EPST, Universités...), en chambre double (supplément 80€ pour chambre simple)
- 600 euros TTC (...), en chambre double, pour les personnels des EPIC et du secteur privé (supplément 80€ pour chambre simple)

L'hébergement et la restauration seront pris en charge du 6 juin 2016, après le déjeuner au 10 juin 2016 déjeuner inclus.

Concernant la prise en charge de vos frais de transport et autres repas éventuels, vous devez prendre contact avec votre délégation ou établissement d'origine (copie de votre convocation à lui adresser).

A noter : Contacter votre bureau de formation ou le service compétent de votre organisme d'appartenance pour la prise en charge de vos frais de transport .